DLP 31-7-81831003

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

Bulletin spécial LIMOUSIN-FRUIT 1981 - n° 12

N° 198

Le 22/06/1981

ARBORICULTURE FRUITIÈRE en Limousin

ARBRES FRUITIERS à PEPINS

Tavelure : pommier, poirier

A partir des taches constatées sur feuilles dans certains vergers, des repiquages sont toujours à craindre en cas de pluies.

Une nouvelle sortie de taches est apparue la semaine dernière à la suite des contaminations secondaires correspondant aux périodes pluvieuses de la fin du mois de mai et du début juin.

IL EST IMPORTANT DE POURSUIVRE LA PROTECTION DANS LES SITUATIONS OU DES ATTAQUES PRIMAIRES ET SECONDAIRES N'ONT PU ETRE EVITEES.

Les traitements avec les produits préventifs (type captane, thirame...) doivent être utilisés en s'attachant à apporter le dosage nécessaire.

Il est très important de tenir compte de la pousse continue et du grand volume de la végétaion actuelle qui peut exiger des quantités de bouillie supérieures à 2000 litres par ha en pulvérisation classique.

En cas de périodes incertaines ou pluvieuses préférer le RUBIGAN.

Oïdium du pommier :

Les conditions climatiques sont favorables à l'évolution de ce champignon qui se développe même sans pluie.

Pour des attaques faibles ou moyennes le soufre mouillable à 4 kg/ha est à utiliser.

Si les infestations sont fortes le RUBIGAN ou le BAYLETON sont à préférer.

DIRECTEUR-GERANT : J. THIAULT.

Acarien rouge :

Surveiller la présence de ces ravageurs et intervenir avec un acaricide spécifique.

Consulter les bulletins n° 6 et 7 concernant la liste de ces produits.

Carpocapse : pommier , poirier

Renouveler le traitement en cas de précipitations supérieures à 25 mm.

NOYER

bactériose

Il est conseillé d'effectuer un traitement contre cette maladie en utilisant un produit cuprique à la dose de 125 g/hl de cuivre métal (250 g de produit commercial titrant 50 %).

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.